

**Contrôle de fonctionnement et d'entretien d'une installation d'assainissement non collectif**

N° dossier SPANC de l'Adour : CV/123/20/012 NC

Visite effectuée le 12/05/20

Nombre de page du présent rapport : 2

**Propriétaire :**

Nom (ou raison sociale) : M. BOLLENGIER Pascal  
 Adresse actuelle : 1405 route des deux cols – 65710 CAMPAN  
 Téléphone : /

**Terrain :**

Adresse : 1405 route des deux cols – 65710 CAMPAN  
 Parcelle habitation : E 236-351  
 Superficie de la parcelle : 2457 m<sup>2</sup>  
 Superficie disponible : 100 m<sup>2</sup>  
 Traitement adapté au sol : Lit filtrant vertical non drainé selon l'étude hydrogéologique de Denis COTTINET de janvier 2011  
 Exutoire sur parcelle : cours d'eau (Le Peyrou)

**Habitation :**

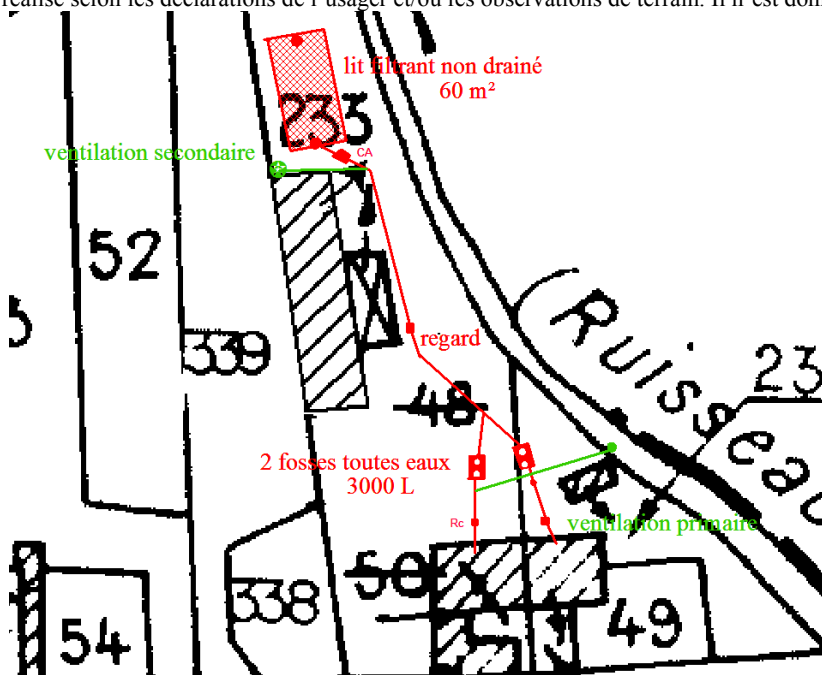
Type de bâtiment : Résidence locative + principale  
 Nombre de pièces principales : 4 + 5 = 9  
 Nombre d'occupants : 4+2=6  
 Parcelle assainissement : E 233

**Installation d'assainissement existante :**

Date de mise en place : 28/11/2012  
 Type d'installation : 2 fosses toutes eaux de 3000 L, lit filtrant vertical non drainé à massif de sable de 60 m<sup>2</sup> (5m x 12m) alimenté par une chasse à auget de 150 L  
 Regards : 2 regards de collecte, 2 regards pour chaque fosse toutes eaux, 1 regard en aval des fosses, 1 regard pour la chasse à auget, 2 regards pour le lit filtrant (répartition et bouclage).

**Plan de l'installation :**

Le schéma ci-dessous a été réalisé selon les déclarations de l'utilisateur et/ou les observations de terrain. Il n'est donné qu'à titre indicatif.



## Liste des points contrôlés :

Liste des points contrôlés	Evaluation contrôleur	Observations
<b>Modifications de l'installation suite à la dernière visite du SPANC</b>		
Réaménagement du terrain sur et aux abords de l'installation	Non	/
Réalisation des travaux conformément aux observations du précédent rapport de visite	Non	/
<b>Evaluation des risques sanitaires et environnementaux</b>		
Contact direct possible avec des eaux usées non traitées (défaut de sécurité sanitaire)	Non	/
Risque de transmission de maladies vectorielles (zone de lutte contre les moustiques)	Non concerné	/
Nuisances olfactives	Non	Le syphon de la douche de la salle de bain du rez-de-chaussée est cassé et peut être à l'origine de problème d'odeur
Défaut de structure ou fermeture des ouvrages	Non	/
Installation située en zone à enjeux sanitaires	Non	/
Installation située en zone à enjeux environnementaux	Non	/
Installation incomplète	Non	/
<b>Adéquation entre installation d'assainissement / usage / milieu</b>		
Installation significativement sous-dimensionnée	Non	/
Dysfonctionnement(s) majeur(s) constaté(s)	Non	/
Implantation à plus de 35 m en amont hydraulique d'un puits AEP déclaré	Oui	/
Installation respectant l'article 3 de l'Arrêté du 07/09/09	Oui	/
Cas des installations agréées : installation respectant la mise en œuvre et les conditions d'emploi du fabricant	Non concerné	/
Ensemble des eaux usées collectées	Oui	/
Collecte indépendante des eaux usées et eaux parasites	Oui	/
<b>évaluation du fonctionnement de l'installation</b>		
Ecoulement correct des eaux usées à travers l'installation	Oui	/
Cas des installations agréées : fonctionnement et entretien conforme aux conditions du fabricant	Non concerné	/
<b>Evaluation de l'accessibilité, de l'entretien et de l'usure</b>		
Entretien conforme	Oui	Vidange réalisée en 2017
Réalisation des vidanges par un vidangeur agréé / fréquence conforme aux guides d'utilisation pour installation agréée	Oui	Vidange réalisée par Adour Débouchage Vidanges
Curage des canalisations (hors épandage)	Non	/
Regards dégagés et accessibles	Oui	/
Défaut lié à l'usure (fissures, corrosion, déformation, ...)	Oui	Couvercle du regard de répartition du lit filtrant cassé

### Evaluation et classement de l'installation d'assainissement non collectif :

- Installation inexistante  
 Installation présentant des dangers pour la santé des personnes  
 Installation présentant un risque avéré de pollution de l'environnement  
 Installation incomplète ou significativement sous-dimensionnée ou présentant des dysfonctionnements majeurs  
 Installation présentant un défaut d'entretien ou une usure

**Conformité de l'installation :** L'installation d'assainissement est classée **conforme** au sens de l'arrêté du 27 Avril 2012. L'installation est complète, fonctionnelle et bien entretenue. L'installation présente une usure de l'un de ses éléments (regard de répartition).

Travaux obligatoires à une mise en conformité

Liste de recommandations

1. Remplacer le syphon de douche cassé qui pourrait être à l'origine de problème d'odeur,
2. Prolonger la ventilation amont de la fosse toutes eaux en hauteur (hauteur d'homme minimum),
3. Remplacer le couvercle cassé du lit filtrant.

- **Délai imparti à la réalisation des travaux :** Recommandations non soumises à un délai de réalisation.

- **Fréquence de contrôle appliquée à l'installation :** 4 ans

Fait à **Bagnères-de-Bigorre**, le **12 mai 2020**.  
 Le Président du SPANC,  
 Gérard MENVIELLE.